

Missions archéologiques françaises à l'étranger

<i>Cotes extrêmes</i>	MAFE 1-341
<i>Intitulé</i>	Missions archéologiques françaises à l'étranger
<i>Dates extrêmes</i>	1978-2006
<i>Description matérielle</i>	Document d'archives
<i>Organisme responsable de l'accès intellectuel</i>	Service archives de la Maison René-Ginouvès

Missions archéologiques françaises à l'étranger

<i>Cote</i>	MAFE 1-341
<i>Intitulé</i>	Missions archéologiques françaises à l'étranger
<i>Dates extrêmes</i>	1978-2006
<i>Description matérielle</i>	29,80 m.l. (341 unités matérielles) 287 Ko (1 fichier)
<i>Origine</i>	Centre de recherches archéologiques (CRA) du CNRS

Biographie ou histoire

Cet historique a été rédigé par M. Frank Braemer, responsable scientifique de la constitution de cette collection.

Le Centre de recherches archéologiques (CRA), créé en 1972 à la suite des choix du CNRS issus pour une bonne part des préconisations du " Rapport Seyrig " de 1989, et installé à Valbonne Sophia Antipolis (06) en 1975, était une fédération d'équipes de recherche répartie sur l'ensemble du territoire français, dotée de services communs parmi lesquels figuraient en bonne place un centre de documentation et une bibliothèque. Parmi les nombreuses missions confiées au CRA se trouvaient l'accueil et la coordination des chercheurs et des équipes travaillant à l'étranger.

La recommandation du dépôt par les équipes d'un exemplaire des demandes de financement des missions à l'étranger et des rapports qui l'accompagnent remonte donc à la création du CRA : les rapports faisaient partie de la littérature grise qui devait être cataloguée dans le cadre de la bibliothèque. Cette recommandation a été plus ou moins suivie par les chercheurs et les équipes, puis dans un second temps, en 1977, le CRA a pris l'initiative de publier des Lettres d'information sur l'actualité de la recherche, parmi lesquelles la Lettre d'information Archéologie Orientale (LIAO) placée sous la responsabilité de Nathalie Desse-Berset. Dans l'éditorial du premier fascicule de la Lettre, Jean Pouilloux, alors directeur du département SHS du CNRS, soulignait en décrivant l'essor de l'archéologie orientale dans les années 1970, "[La LIAO] en dressant l'inventaire des formations et des chantiers établit le cadre de cette communauté [des orientalistes] ; chroniques des fouilles et éphémérides tiennent le journal de la vie communautaire". Huit fascicules ont été publiés de 1978 à 1986. Cette initiative a été soutenue par Philippe Guillemin alors responsable de la Sous-direction de la recherche du ministère des Affaires étrangères, et à cette occasion une copie des dossiers de la Commission a été déposée au CRA pour faciliter la tâche de documentation nécessaire à la rédaction de la LIAO. Les dépôts ont été interrompus en même temps que cessait la publication de la LIAO.

Au début des années 1990, l'ensemble des institutions chargées de l'archéologie ont mené une réflexion sur la question des archives scientifiques. Le départ à la retraite de toute une classe d'âge de chercheurs posait de manière abrupte la question du devenir de la documentation qu'ils avaient accumulée dans le cadre de leurs fonctions. Les nouveaux moyens de production de l'information archéologique avaient motivé l'appel d'offres " ATP Archives de fouilles ". Par ailleurs, les lois et règlements sur l'accès aux documents administratifs impliquaient que les rapports scientifiques destinés aux différentes administrations devenaient des documents publics et consultables sous certaines conditions, alors qu'ils étaient considérés jusque là comme confidentiels. Au CNRS, à la demande de Michel Gras, directeur scientifique adjoint, un rapport d'ensemble sur cette question des archives a été remis par Franck Braemer en 1994. Le ministère de la Culture a développé à ce moment les centres de documentation des directions régionales des Affaires culturelles (DRAC), le catalogage des rapports,

et une publicité des travaux, entre autres par la publication des Bilans régionaux des Services régionaux d'archéologie (SRA). Ces décisions apportaient une solution pour l'archéologie métropolitaine. Au CNRS, la seule suite donnée à cette réflexion a été quelques années après la création du service des archives de la Maison René Ginouvès et la validation de cette fonction de centre d'archives pour le CRA.

Pour l'archéologie à l'étranger, le Ministère n'avait pas établi de politique dans ce domaine, les archives de la commission étant traitées et stockées strictement comme des archives administratives et non comme des archives scientifiques. Sollicitée par la direction scientifique du CNRS, la Sous-direction du Ministère, dont le responsable était alors Yves Saint-Geours, a accepté une discussion avec la direction du CRA, à l'issue de laquelle le choix a été fait du dépôt d'un exemplaire des rapports annuels des missions, afin que chacun soit catalogué et archivé au CRA. Mesdames C. Delobel au Ministère, M.-F. Holzerny, C. Bonfiglio et P. Brun au CRA ont été chargées de l'ensemble du processus. Le catalogue accessible en ligne sur le portail FRANTIQU, au même titre que les catalogues de bibliothèques, rendait public l'existence des rapports et leur consultation sur place était possible. Le Ministère a financé à cette occasion les achats d'étagères et de fournitures nécessaires à la présentation de la collection, le personnel du CRA assurait le catalogage et l'indexage (matière, géographie, chronologie) des documents.

En 2007, le ministère des Affaires étrangères et européennes a choisi de cesser le dépôt des dossiers de la Commission au CRA (devenu alors le CEPAM).

Informations sur les modalités d'entrée

Versement 1 du 06/09/2012 de Madame Martine REGERT, directrice de l'UMR 7264 " Cultures - Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge " (CEPAM) et Monsieur Franck Braemer, ancien directeur du CEPAM.

Présentation du contenu

- Cette collection rassemble les demandes de financement et les rapports des missions remis au Centre de recherches archéologiques de 1978 à 2007. Chaque dossier comporte en général : un formulaire de demandes de crédits, une ou plusieurs lettres, le rapport de fouilles de l'année précédente, un texte de projet ; en plus de ce que contiennent les rapports, on note parfois la présence de photographies, de planches contacts et de documentation.

- Quelques documents de gestion de ces dossiers au Centre de recherches archéologiques (CRA) puis à la bibliothèque du CEPAM.

Classement

Le plan de classement adopté reprend le classement originel des dossiers au CRA, qui est issu du fonctionnement de la Commission des fouilles archéologiques (actuellement Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger) : classement par année de demande de financement, et donc par séance annuelle de la Commission, puis par sous-commission. A l'intérieur de ce classement les dossiers sont classés par ordre numérique en fonction du numéro qui leur a été attribué par le Ministère, ou par pays lorsqu'aucun numéro ne leur a été attribué.

- De 1978 à 1981, les dossiers sont classés par année puis par ordre alphabétique de pays.

- De 1982 à 1987, les dossiers sont classés par année de demande de crédits puis par région ; ce classement semble émaner de la subdivision de la Commission en 5 sous-commissions intitulées comme suit en 1945 : " Asie Antérieure et Proche-Orient ", " Asie Centrale et Extrême-Orient ", " Égypte et Éthiopie ", " Athènes et Rome ", " Amérique et Préhistoire Générale " ; pour chaque région les dossiers ont été classés par ordre alphabétique de pays sauf pour le " Proche-Orient " pour lequel l'ordre des dossiers correspond à la numérotation attribuée par le Ministère.

- A partir de 1988, les dossiers semblent avoir subi un reclassement utilisant les subdivisions correspondant aux 5 sous-commissions du début des années 1990 (" Orient ancien ", " Asie-Océanie ", " Afrique-Arabie ", " Europe-Maghreb " et " Amérique "). Les intitulés des sous-commissions pour les années 1980 devront être déterminés lors du traitement de la collection ; à l'intérieur de ces subdivisions, les dossiers sont classés comme précédemment.

- Pour 1993 et 1994, certains dossiers ont été numérotés, mais pas la totalité ; ils sont donc classés par ordre numérique lorsque c'est possible et par pays dans le cas contraire, à l'intérieur du classement par sous-commission.

- A partir de 1995, les dossiers sont tous numérotés, ils sont donc classés par ordre numérique à l'intérieur du classement par subdivisions géographiques correspondant aux sous-commissions.

Modalités d'accès

Selon les règles des archives publiques (code du patrimoine. Livre II : archives) et dans le respect du droit d'auteur (code de la propriété intellectuelle).

Autre instrument de recherche

Dans le cadre du programme "Base de données informatisée et archivage des rapports annuels à la Commission des fouilles" sous la responsabilité de M. Frank Braemer, les dossiers des Missions archéologiques françaises à l'étranger de 1993 à 2007 ont été catalogués dans le Catalogue collectif indexé du réseau Frantiq : à chaque dossier coté correspond donc une notice bibliographique disponible en ligne à l'adresse suivante <http://koha.mom.fr/>

Toutefois, la collection conservée au service des archives de la Maison René-Ginouvès compte également environ 950 dossiers non catalogués pour les années 1978 à 1994, c'est-à-dire sans notice bibliographique en ligne.

Aussi, pour toute demande de communication, merci de nous contacter.

Autres données descriptives

Commentaire

Collection en cours de classement.

Indexation

Sujets : Fouille • Prospection

Personnes : Ministère des Affaires étrangères

Lieux géographiques : Orient ancien • Asie • Océanie • Afrique • Arabie • Europe • Maghreb • Amérique